

ENVIRONNEMENT

L'arbre, objet
de toutes les attentions

Page 2

LES SABLONS

Un nouveau quartier
résidentiel

Page 11

AMÉNAGEMENT

La rue Saint-Corneille,
fruit d'une large concertation

Page 7

COMPIEGNE

NOTRE VILLE



NOVEMBRE 2012 - N°309 - WWW.COMPIEGNE.FR

CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE
À LA CLAIRIÈRE DE L'ARMISTICE

Pages 8 et 9

ENVIRONNEMENT

L'arbre, objet de toutes les attentions

Le chiffre est impressionnant : on estime à vingt-cinq mille, le nombre d'arbres sur le seul périmètre de la ville de Compiègne, un patrimoine arboré qu'il convient de protéger et respecter. C'est la raison d'être de la Charte de l'Arbre signée conjointement par la Ville et par les entreprises amenées à intervenir sur la voie publique.



La Charte de l'arbre a été signée par Michel Foubert et les représentants des entreprises intervenant sur la voie publique.

Aux termes de ce document, ce sont dix-neuf actions précises réparties en trois phases d'orientation qui ont été ratifiées. La première vise à définir une identité des différentes essences présentes à Compiègne illustrant la diversité de ce patrimoine végétal. Ce sont ainsi les plantations et le renouvellement des arbres plantés tout au long de nos rues et avenues qui sont pris en compte ainsi que la valorisation des arbres "remarquables". Le plan prévoit aussi bien la végétalisation du pied de ces arbres que le développement de la présence des arbres. La deuxième orientation concerne la sécurité des zones arborées avec les effets des tempêtes ou les maladies qui s'attaquent aux arbres. La troisième vise à développer l'aspect social engendré par la présence des arbres. Des actions pédagogiques ont déjà et seront menées autour de l'arbre et 2013 va ainsi être baptisée "l'année de l'arbre".

Ainsi, les différents acteurs de la voie publique, entreprises de travaux publics, ERDF ou GRDF, entreprises de construction de réseaux, mais aussi jardiniers municipaux réunis au sein du Service Espaces Verts et Environnement disposent désormais d'un document commun qui a pour but la protection des arbres et le développement des secteurs arborés. "Nous veillons ainsi à ce que le diamètre des arbres nouvellement plantés soit suffisant pour qu'il s'intègre bien dès le départ dans le paysage urbain" expliquait le premier adjoint Michel Foubert lors de la signature de la Charte de l'arbre en prenant pour exemple le boulevard des Etats-Unis qui a bénéficié de la plantation systématique d'arbres au cours de la création de la piste cyclable. Une plantation qui se poursuivra à terme en descendant ce boulevard vers l'Oise, d'une part, et vers la forêt depuis le lycée Pierre-d'Ailly, d'autre part. ■

Réguler les populations d'animaux nuisibles

La Ville a pour mission de veiller à la salubrité publique, notamment de lutter contre les espèces d'animaux nuisibles, potentiellement porteuses de maladies transmissibles à l'homme, comme les rongeurs, les pigeons, les renards,...

Pour éviter le développement de ces animaux, la Ville effectue régulièrement des opérations de dératisation et de piégeage et prend des mesures visant à limiter leur installation et leur prolifération.

Des campagnes de dératisation effectuées régulièrement

Une entreprise spécialisée, mandatée par la Ville, réalise des campagnes de dératisation à des dates fixes. Deux interventions sont ainsi effectuées chaque année le long des berges de l'Oise afin de limiter la population des rongeurs.

Les espaces publics, et notamment les squares et jardins situés aux abords des immeubles gérés par les bailleurs sociaux, peuvent également faire l'objet d'actions de dératisation quand la présence de terriers est détectée.

Des opérations communes entre bailleurs sociaux (pour les caves), Lyonnaise des Eaux (pour les réseaux d'assainissement) et Ville de Compiègne (pour les espaces publics) sont parallèlement engagées pour mener à bien, quand cela s'avère nécessaire, des campagnes de dératisation sur un secteur déterminé.

Rappelons que, selon la réglementation en vigueur, propriétaires et locataires sont responsables de la lutte contre les espèces nuisibles dans les habitations et autres locaux, et que laisser de la nourriture à l'extérieur ne peut qu'attirer et contribuer à la présence de ces animaux à proximité des habitations.

La population des pigeons maîtrisée

Le pigeon peut transmettre des maladies et des parasites, il génère par ailleurs des nuisances et abîme les bâtiments : accumulation de fientes, évacuations d'eau de pluie bouchées... En juillet 2005, la Ville a pris le parti de faire

installer un pigeonnier dans le Parc Songeons pour limiter la prolifération des pigeons en centre-ville. Ce site de nidification est géré depuis lors par une société spécialisée. Un dispositif qui a permis de diminuer la population des pigeons sans compromettre l'équilibre entre les races.

"La mortalité naturelle des pigeons atteint 20 % par an et nous laissons en moyenne 15% des œufs éclore, ce qui permet, avec les prélèvements effectués régulièrement, de diminuer la population des pigeons de 10 à 15% par an" souligne le responsable de la société en charge de la gestion du pigeonnier. "Au-delà, il y aurait un risque de déséquilibre entre les races. Il est en effet prouvé que l'élimination complète des pigeons sur une ville favorise l'installation d'autres races, corbeaux, pies, corneilles, ... encore plus difficiles à gérer". Ils sont donc aujourd'hui 70 à 80 pigeons à fréquenter régulièrement le pigeonnier du parc Songeons.

"Si une recrudescence a cependant été constatée ces derniers mois, notamment dans les quartiers du Petit Margny et des Jardins, il semblerait que ces spécimens qui se nourrissent des céréales transportées par les péniches ne fassent pas partie de la même colonie que ceux installés au parc Songeons.

L'implantation d'un deuxième pigeonnier dans le parc de l'abbaye de Royallieu est actuellement à l'étude" souligne Pierre Kirtz, responsable de la Division Patrimoine à la Ville de Compiègne.

A cette gestion annuelle, il faut ajouter des opérations plus ponctuelles menées par les services techniques de la Ville. "Ainsi des nids ont été retirés sur les principaux monuments de la ville ces dernières années, notamment au Cloître Saint-Corneille ou encore dans le beffroi de l'Hôtel de Ville, et des grilles de protection ont été posées à des endroits stratégiques pour éviter la dégradation des bâtiments".



52 renards et 17 fouines ont été capturés l'an dernier, conformément à la réglementation en vigueur.

Les renards capturés uniquement sur demande des administrés

Le piégeage des renards s'effectue conformément à la réglementation en vigueur, le renard faisant partie des espèces d'animaux classées nuisibles répertoriées au même titre que la fouine, le corbeau freux, la corneille noire, la pie bavarde ou encore l'étourneau sansonnet qui peuvent être capturés sur l'ensemble du département de l'Oise.

Une convention lie donc la Ville de Compiègne et une société agréée par la préfecture pour le piégeage des renards sur le territoire de la commune. 52 renards et 17 fouines ont ainsi été capturés d'octobre 2010 à décembre 2011. Le piégeur utilise des collets munis d'un arrêtoir ou des cages pièges. Des chats et autres animaux domestiques pouvant être capturés, l'arrêtoir empêche la strangulation et les animaux domestiques sont aussitôt remis en liberté.

Les administrés qui subissent des nuisances liées à la présence de renards doivent donc faire appel à la Police municipale ;

celle-ci sollicite alors le piégeur pour intervenir conformément à la réglementation.

Si le renard est la plupart du temps responsable de la dégradation d'espaces verts, il est aussi un véritable prédateur pour nos animaux domestiques comme les chats et petits chiens. Les renards peuvent aussi favoriser certaines maladies comme l'échinococcose alvéolaire qui peut être grave pour l'être humain. Fruits et légumes, baies sauvages accessibles aux renards doivent donc être bien nettoyés, voire cuits, pour détruire les œufs d'échinocoques.

Les taupes, responsables de nombreux dégâts

Si la taupe n'est pas un animal nuisible, le côté inesthétique des taupinières au milieu des pelouses et les dégâts occasionnés dans les cultures peuvent poser problème. Ainsi, sur le terrain d'aviation du 6^{ème} RHC, les taupes ne sont pas les bienvenues, risquant fortement d'endommager les trains d'atterrissage des avions. Pas moins de 180 à 250 taupes sont ainsi piégées chaque année par la société en charge de l'entretien du site qui intervient 8 à 10 fois par an et ce plus particulièrement au printemps. ■

LES IMAGES DU MOIS



Plus de mille participantes étaient au départ de la première édition de La Compiénoise.



◀ L'arrivée de la Route du Poisson place du Palais.

▶ Le square Michel Mahieux qui dessert la résidence des Allées de l'Impératrice a été inauguré en présence de sa famille.



◀ Le nouveau siège social de l'entreprise de BTP Brézillon a été inauguré.

▶ Tour de table des jumelages Des buffets bien appétissants !



◀ Finale du jeu "Tous champions" Les lauréats ont reçu leur récompense des mains de Monique Marini.

▶ Concours de dressage Pro Elite Les meilleurs cavaliers français étaient présents sur le terrain du Grand Parc.



◀ Fête de la science Ecoliers, collégiens, grand public, tous avaient rendez-vous à l'UTC.

▶ L'association des Jardins a proposé une nouvelle édition de la Fête du livre.



Ce que nous sommes



Dans les allées régulières du jardin de notre calendrier, du haut de sa grave et majestueuse stèle de granit, le 11 Novembre toise solennellement chaque année. Seule une autre date rivalise d'éclat dans notre almanach national, le 14 Juillet, avec son solide chêne de la liberté au scintillant feuillage tricolore. Car, bien plus qu'une simple commémoration, l'anniversaire victorieux de l'apocalypse de 14-18, s'avère en fait un étonnant miroir, un profond puits de réflexion sur notre identité, nos racines, nos valeurs. Sur ce que nous sommes.

Ce que nous sommes ? Les lycéens et étudiants parisiens qui se rendirent vers la place de l'Etoile, le 11 Novembre 1940, pour rendre hommage au soldat inconnu, en sont de glorieux et courageux porte-drapeau. Ils furent les premiers résistants à sortir de l'ombre pour braver le glacial occupant nazi. Parés de l'armure de la fierté, fragile mais héroïque bouclier, ils incarnent merveilleusement notre Nation dans ce qu'elle a de plus admirable. L'âme de la France éternelle, fière et rebelle, éprise de liberté, fouguese et parfois compliquée, à l'image des peuplades gauloises de Vercingétorix. Un océan d'écume et non pas une mer d'huile.

Ce que nous sommes ? C'est la voix de Charles de Gaulle qui exprime si bien cet appel de la France, le 11 Novembre 1941, dans son discours aux Français Libres prononcé au Royal Albert Hall de Londres. De sa plume si lyrique, le Général, ayant refusé le déshonneur et la trahison, ravivait la flamme qui a trempé le fer dont sont faits les fils de notre vieux pays d'un vieux continent qui a subi tant d'épreuves. Ce "génie" de la France, l'Homme du 18 Juin le sculpte en 3 "articles" qu'on pourrait résumer ainsi : un peuple souverain indomptable qui veut toujours garder la tête haute et ne rêve que de grandeur.

Au fil des pages de l'épais livre de notre Histoire et dans le secret de nos cœurs, la leçon du 11 Novembre est bien celle-là : la France n'est elle-même que debout, dressée face à toutes les fatalités pour mieux les renverser ; défis militaires hier, économiques aujourd'hui. Nichée dans ses entrailles, se trouve la force du sursaut. Celui qui a jailli dans la boue de Verdun ou de Monte Cassino. Celui qui jaillira dans nos entreprises sur le front de la mondialisation. Pour peu que notre pays soit guidé et éclairé comme il se doit.

Philippe MARINI
Sénateur de l'Oise - Maire de Compiègne
Président de l'Agglomération de la Région de Compiègne



Le général de Gaulle prononçant un discours devant un micro de la BBC, Londres, 30 octobre 1941.

S O M M A I R E

ENVIRONNEMENT	P2	QUARTIER	P11
LES IMAGES DU MOIS - ÉDITORIAL	P3	EXPRESSION LIBRE	P13
SOCIAL-SOLIDARITÉ	P5	VIE DES ENTREPRISES	P14
AMÉNAGEMENT	P7	VIE PRATIQUE	P15
DOSSIER : CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE	P8-9	ACTUALITÉ	P16

"Allô, Monsieur le Maire ..."

03 44 40 72 80

Vous pouvez joindre le sénateur-maire au téléphone, une fois par mois, le lundi 10 décembre entre 8h30 et 9h30

Réunion de quartier

Mercredi 14 novembre à 20h45 pour le quartier de la Victoire, au foyer Pierre Desbordes.

DEPOT-VENTE FEMMES

FRINGUES & VOUS

Mieux que des Soldes

Vêtements de Marques
neufs ou peu portés



17, rue de la Verrerie
MARGNY lès COMPIEGNE

03 44 76 13 30

- Vêtements - Chaussures
- Accessoires (bijoux, maroquinerie...)
- Vêtements de cérémonies et chapeaux

Habillez-vous à petits prix !

Du MERCREDI au SAMEDI de 14h à 19h
(18h de novembre à mars)
Dépôt et Sélection sur RDV

sante'form

INSTITUT DE BEAUTÉ & SOINS DU CORPS

MARIA
GALLAND

DARPHIN
PARIS

2A, impasse Laville
60200 - COMPIEGNE
Tél. 03 44 20 68 67
<http://www.santeform.fr>

Lundi : 14H - 19H
Mardi : 10H - 19H
Jeudi/Vendredi : 10H - 19H30
Samedi : 10H - 16H

Sur présentation de ce bon

**10€
offert**

à partir de 55€*

sur toutes nos prestations, hors produits cosmétiques.

- Soin du visage • Soin du corps
- Epilation • Solarium • Hammam
- Manucure • Amincissement
- Maquillage • Massage

NOUVEAU • Offre de lancement
POSE DE VERNIS
semi-permanent O.P.I.*

25€

Face à Simply Market
quartier Notre Dame de Bon Secours

*Du 1^{er} novembre au 31 décembre 2012, valable pour une personne. Ces offres valables en bon cadeau.

Cadeaux - Meubles - Décoration

**NOUVEAUTÉ :
CANAPÉ
TAPIS**

**OFFRE DE LANCEMENT
LIVRAISON ET INSTALLATION
GRATUITE***



Le Lapin Gris

Tél. 03 44 20 86 35



Passage du Marché aux Herbes - 25, rue Jeanne d'Arc - 60200 Compiègne

*pour toute commande passée du 26/10 au 24/11

- mobilier et petit mobilier
- rideaux, coussins, plaids
- parfums d'ambiance, décoration
- luminaires

FERMOBA

ACTEUR DE L'OUVRANT DEPUIS 1957

Développé et fabriqué
dans notre usine en FRANCE



NOUVELLE-AGENCE

5 rue du Grand Ferré
60200 COMPIEGNE

06 42 06 52 03

tous nos produits sur www.fermoba.fr

55 ANS
D'EXPERIENCE
DE QUALITE
DE CONFIANCE



FENÊTRES ■ VOLETS ■ PORTES D'ENTRÉE ■ PORTES DE GARAGE ■ STORES

SOCIAL-SOLIDARITÉ

Les Petits Anges ont leur maison

Une petite maison située au cœur du nouveau quartier de Royallieu, très précisément au 22 de la rue Geneviève Anthonioz de Gaulle, c'est ici que trois assistantes maternelles se sont rassemblées et ont créé l'association Les Petits Anges.



La maison des assistantes maternelles constitue une nouvelle forme d'accueil des jeunes enfants.

Il y a Sylvie la présidente, Isabelle, la secrétaire, et Thérèse la trésorière. Trois "nounous" très sympas qui ont ainsi décidé il y a un an de se rassembler pour accueillir une douzaine de jeunes enfants. Si d'ordinaire les assistantes maternelles gardent les enfants qui leur sont confiés à leur domicile, cette nouvelle formule apporte des avantages spécifiques. "Nous recevons au maximum douze enfants et nous sommes trois pour cela, une norme qui répond aux critères du Conseil général" explique Thérèse qui présente cette maison pas comme les autres : "Elle se situe entre les crèches habituelles et le principe des assistantes maternelles à domicile. Ici nous travaillons en équipe dans une petite structure et cela semble beaucoup plaire aux parents". Un accueil convivial qui permet également de proposer des activités qu'il serait impossible d'organiser dans un appartement. "Nous sommes dans un vrai contexte d'accueil des enfants. Il y a ici un mobilier adapté et nous nous consacrons entièrement à nos petits pensionnaires. Par ailleurs, le choix de l'implantation de cette maison dans le quartier de Royallieu, proche de la clinique Saint-

Côme et du parc de Bayser accessible par la coulée verte située juste derrière constitue un atout important. Tout cela sécurise les parents d'autant qu'ils apprécient cette formule de garde en petite collectivité" constate Sylvie.

Chacune de ces nounous dispose d'un contrat individuel et perçoit donc un salaire. "La loi qui permet la création de telles maisons d'assistantes maternelles a été promulguée en juillet 2010. Nous avons donc pu concrétiser notre projet" commente Thérèse. Les moyens financiers mis en commun permettent de régler les charges de fonctionnement et le loyer de la maison. Car l'association ne bénéficie à l'heure actuelle d'aucune subvention. "Pour monter tout cela il nous fallait une grande motivation" avouent les trois jeunes femmes. Grâce à elles, une nouvelle structure d'accueil pour les plus petits s'ajoute aux crèches et halte-garderies.

La maison des Petits Anges est ouverte de 7 à 19 h. Ses nounous sont joignables au 03 44 76 20 97 ou par mail : lespetitsanges@live.fr ■

Le SESSAD accompagne les enfants présentant des troubles sévères du langage

Le Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile est un service médico-éducatif destiné aux enfants et adolescents âgés de 4 à 16 ans présentant des troubles sévères du langage oral et écrit ou des troubles de type dyspraxique.

"Leurs difficultés persistantes retentissent souvent dans leurs apprentissages scolaires et leur intégration sociale" souligne le directeur du SESSAD de Compiègne. "Le SESSAD intervient auprès du jeune dans son environnement habituel, de manière à apporter l'accompagnement et les soins nécessaires à son développement pour favoriser son intégration familiale, scolaire, sociale et professionnelle à venir".

Le SESSAD propose ainsi :

- un accompagnement pédagogique pour favoriser les apprentissages scolaires et

élaborer le Projet Personnalisé de Scolarisation en collaboration avec les équipes enseignantes

- un projet thérapeutique élaboré avec l'enfant, sa famille et l'équipe pluridisciplinaire du SESSAD composée notamment de psychologue, neuropsychologue, orthophonistes, médecin psychiatre, éducatrice spécialisée et psychomotricienne. Les soins sont dispensés individuellement ou en groupe.

- un accompagnement éducatif pour soutenir le jeune dans les apprentissages de sa vie quotidienne, sociale et culturelle afin de favoriser son autonomie.

Le SESSAD, situé au 2ter rue de Noyon à Compiègne est ouvert le lundi de 8h30 à 12h30, le mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 16h30 ainsi que le jeudi de 8h30 à 12h15 et de 13h à 16h30.

Rens. au 03 44 30 33 00 ■

Repas des aînés

A l'occasion des Fêtes de fin d'année, le CCAS de la Ville de Compiègne offre un repas aux personnes âgées d'au moins 65 ans habitant Compiègne, le vendredi 14 décembre ou le samedi 15 décembre 2012, au Centre de rencontres de la Victoire, 112 rue Saint-Joseph.

Les inscriptions auront lieu du 12 au 29 novembre 2012, le matin de 10 h à 12 h et l'après-midi de 13h30 à 16h, du lundi au jeudi, au bureau situé à l'entrée de la mairie de Compiègne (Hall d'accueil à droite en entrant).

Pour l'inscription, il convient de se munir d'une pièce d'identité, d'une quittance d'EDF et d'un chèque de 20 euros par personne, qui sera restitué le jour du repas.

Les inscriptions se feront dans la limite des places disponibles.

Renseignements au 03 44 40 72 35. ■



Un moment convivial toujours apprécié par les personnes âgées.

Le trophée Cité Bleue, reporté au 14 novembre

Le trophée Cité Bleue aura lieu cette année en même temps que le trophée Sainte-Catherine, le mercredi 14 novembre au centre de rencontres de la Victoire.

Pour le Trophée Cité Bleue, les détectives de l'Histoire sont de retour. Ils vont redécouvrir les monuments de notre ville qui se sont cachés au fil du temps.

Venez jouer le mercredi 14 novembre à partir de 13h30 avec nos aînés !

Cet après-midi sera aussi l'occasion de découvrir le chapeau le plus innovant, le plus distingué ou le plus amusant lors du Trophée Sainte-Catherine organisé le même jour.

Renseignements auprès de Marie-France Gibout au 06 87 53 45 75.

Allocation municipale 2012

La traditionnelle allocation municipale de fin d'année sera versée par virement bancaire aux personnes âgées de 65 ans et plus (nées en 1947 et avant), non imposables sur le revenu en 2011 et domiciliées à Compiègne au 1^{er} janvier 2012.

Afin de pouvoir bénéficier de cette allocation, merci de retourner au Service Social le coupon-réponse ci-dessous ou recopié sur papier libre ainsi que les photocopies des pièces suivantes :

1 - Pour les personnes ayant déjà bénéficié de cette allocation :

- avis de non imposition 2012 (revenus 2011)
- deux relevés d'identité bancaire (originaux si possible)

2 - Pour les personnes n'ayant jamais bénéficié de cette allocation :

- les pièces ci-dessus mentionnées, plus :
- la quittance de loyer de janvier 2012 ou dernière taxe foncière
- une pièce d'identité

NB : un dossier par personne (coupon réponse ou papier libre et copies des justificatifs)

Renseignements au 03 44 40 72 35. ■

Coupon individuel à retourner au service social,
Mairie de Compiègne, BP 30009, 60321 COMPIEGNE Cedex
Avant le 3 décembre 2012

Nom : Prénom :

Nom de jeune fille :

Date de naissance : Lieu :

Adresse :

Avez-vous changé d'adresse en 2012 ? oui non

Si oui, merci d'indiquer votre ancienne adresse :

N° de téléphone :

Est-ce votre 1^{ère} demande oui non

Date : Signature

Toute la collection en magasin

Un dîner PRESQUE parfait

Réalisez votre "Dîner Presque Parfait" !

Retrouvez-nous sur www.joyeusesfees.fr

Devenez fan sur [www.blogjoyeusesfees.fr](https://www.facebook.com/joyeusesfees)

Coial Jaux Venette
Direction Leroy Merlin
Tél : 03 44 37 12 12

Joyeuses Fées
et vos fêtes se réalisent !

OFFRES DE RÊVE... jusqu'au 25 novembre

TEMPUR
MATELAS ET OREILLERS

Ferme, souple ou tonique, votre matelas de rêve est un Matelas TEMPUR® !

45 NUITS D'ESSAI SATISFAIT OU REMBOURSÉ

TEMPUR® Original
Le soutien TEMPUR unique, un confort d'accueil plus ferme

TEMPUR® Cloud
Le soutien TEMPUR unique, un confort d'accueil plus souple

TEMPUR® Sensation
Le soutien TEMPUR unique, un confort d'accueil tonique

TEMPUR® Pour un sommeil plus réparateur que jamais
www.tempur.com

Grand Litier

Literie Y. Lamouche
141, avenue Jean Moulin - ZAC du CAMP DUROY **JAUX**
Tél. 03 44 83 41 07

EXCLUSIVITÉ

COMPIEGNE AVENUES Réf. : F2016
PROXIMITÉ IMME LYCEES STUDIO entièrement MEUBLE dans toute petite copropriété 1 Pièce principale avec coin nuit et coin kitchenette Salle d'eau-wc Rangt Chauff individuel Très faibles charges IMPECCABLE
Net Vendeur 60 000 €
Honoraires agence TTC 4000 €
Prix : 64 000 € FAI
D.P.E : E - G.E.S. : C

EXCLUSIVITÉ

COMPIEGNE CENTRE Réf. : F2017
5 minutes à pied gare **APPARTEMENT 2 P** 63,37m² hab au 3ème et dernier étage d'un immeuble bourgeois Séjour 25m² Cuisine ouverte aménagée Chambre 19m² (penderie) Sdbains WC ind Cave CCent ind gaz- Entièrement redécorté **TRES LUMINEUX FAIBLES CHARGES**
Net Vendeur 150 000 €
Honoraires agence 4% TTC 6000 €
Prix : 156 000 € FAI
D.P.E : D - G.E.S. : E

EXCLUSIVITÉ

COMPIEGNE PRES CENTRE Réf. : F1976
Pont neuf zone piétonne Dans résidence récente **APPARTEMENT 3 P** Entrée (vestiaire) Séjour ouvrant sur loggia 5,10m² Cuisine équipée 2 chambres ouvrant sur terrasse 10m² Sbs wc **CAVE 2 PARKINGS** privés sssol **POURRAIT CONVENIR PROFESSION LIBERALE FAIBLES CHARGES TRES CALME IMPECCABLE**
Net Vendeur 195 000 €
Honoraires agence TTC 7500 €
Prix : 202 500 € FAI
D.P.E : E - G.E.S. : G

EXCLUSIVITÉ

COMPIEGNE AVENUES Réf. : F1994
APPARTEMENT 5 P SE/SO 87 m² + **BALCON** Entrée Salon-salle à manger 29m² ouvrant largement sur balcon SE, Cuisine équipée 3 chambres Salle de bains wc Nbreux Rangts Cave **TRES BIEN EXPOSE AU CALME PRES CENTRE**
Net Vendeur 212 500 €
Honoraires agence 3,53% TTC 7500 €
Prix : 220 000 € FAI
D.P.E : E - G.E.S. : E

EXCLUSIVITÉ

COMPIEGNE AVENUES Réf. : F1992
APPARTEMENT 4 P d'angle Bien exposé 88,02 m² Entrée (gds rangts)Séjour-salon 35,41 m² cuisine équipée 2 chambres (dt 1 avec placd aménagé) Sdbains aménagée Lingerie (isolée phon.) dressing aménagé wc **RENOVATION COMPLETE** d'excellente facture dble vitr Parquets agencents divers **PARKING** et **CAVE** en sssol
Net Vendeur 240 000 €
Honoraires agence 3,75% TTC 9000 €
Prix : 249 000 € FAI
D.P.E : D - G.E.S. : E

Recherche activement Compiègne et environs immédiats APPARTEMENTS, MAISONS, à la vente

EXCLUSIVITÉ

COMPIEGNE Hyper centre Réf. : F2012
APPARTEMENT parqueté 6 P 3 ème et der ét Petit Immeuble Bourgeois 100 m² hab 92,11m² L. Carrez Entrée Salle à manger coin cuisine intégré Salon cheminées 3 chbres dt 1 avec lavabo Bureau Sdbains Petit grenier Cave CCent ind gaz Faibles Charges Très lumineux **Enormément de charme.**
Net Vendeur 267 000 €
Honoraires agence 3,75% TTC 10 000 €
Prix : 277 000 € FAI
D.P.E : E - G.E.S. : E

EXCLUSIVITÉ

COMPIEGNE Réf. : F2001
Idéalement placée, à moins 10 min **CENTRE** et **GARE** à pied, au calme **MAISON** Belle construction traditionnelle, élevée sur SSOL complet dont **GARAGE** 2vl, buanderie, 2P rangement, RCH Entrée Séjour Cuisine Arr-cuisine 2 chambres Sdbains wc **ETAGE** Grand palier 2 chambres 2 gds greniers (à agencer)
Net Vendeur 350 000 €
Honoraires agence 3,34% TTC 11 700 €
Prix : 361 700 € FAI
D.P.E : E - G.E.S. : C

EXCLUSIVITÉ

COMPIEGNE Réf. : F2019
BELLE DEMEURE relais chasse 1920 remanié avec superbes boiseries d'époque 155 m² hab. De grands volumes lumineux L'ensemble sur 1164 m² boisés clos RC Entrée vestiaire wc. Salon (chem) SàM (chem) Cuis. équip. Bureau (17m²) 1 chbre Sbs **ETAGE** Mezzanine au-dessus salon distribuant 3 chbres dt une avec balcon Sbs dressing wc SSOL Cave Chauff 2 **GARAGES** indéppts
Net Vendeur 570 000 €
Honoraires agence 2,63% TTC 15 000 €
Prix : 585 000 € FAI
D.P.E : E - G.E.S. : F

EXCLUSIVITÉ

COMPIEGNE Réf. : F1971
A 12 minutes de **COMPIEGNE ELEGANT PAVILLON** constr. Traditionnelle sur 833 m² clos. 140m² habitables élevé s/SOUS-SOL total dont **GARAGE** 2/3 vl Chaufferie Buanderie **DE PLAIN-PIED** Entrée Séjour (chem) ouvrant sur terrasse sud Cuisine équipée (5ans) 2 chambres Sdbains équipée **ETAGE** 2 grandes chambres SdE Grenier Chauff. central Dble vitr volets alu Portail élec **BELLE VUE TRES DEGAGEE ETAT IMPECCABLE**
Net Vendeur 240 000 €
Honoraires agence 3,12% TTC 7500 €
Prix : 247 500 € FAI
D.P.E : D - G.E.S. : E

EXCLUSIVITÉ

COMPIEGNE CENTRE Réf. : F2011
MAISON de VILLE env. 150 m² hab. **PARKING** privatif couvert Entrée Salon-salle-à-manger traversant (chem) Cuisine équipée 6 chambres 2Sd'eau 2 wc SSOL complet. Chauff cent gaz Parquets Beaux volumes Terrasse jardin - Au calme Lumineuse Renovation de bon goût
Net Vendeur 480 000 €
Honoraires agence 2,81% TTC 13 500 €
Prix : 493 500 € FAI
D.P.E : D - G.E.S. : D

4 à 2% d'honoraires seulement !*

Marie-Françoise BOURDELLE
11 rue des Gourneaux 60200 COMPIÈGNE
Tél. 03 44 36 77 64 - Fax : 03 44 97 56 19
compiegne@4immobilier.tm.fr

4. immobilier
FRAIS D'AGENCE RÉDUITS

AMÉNAGEMENT

La nouvelle rue Saint-Corneille, fruit d'une large concertation

La requalification de la rue Saint-Corneille en voie semi-piétonne avec sa mise en sens unique en direction de l'Hôtel de Ville s'intègre dans le cadre du nouveau plan de circulation. Une réalisation qui a fait l'objet d'une large concertation.



Totalement rénovée et désormais plus accueillante aux piétons, la rue Saint-Corneille a été inaugurée en présence des représentants des commerçants compiégnois.

"Dans le cadre du nouveau plan de circulation, la rue Saint-Corneille avait vocation à devenir semi-piétonne pour favoriser la flânerie des piétons dans le centre-ville" explique Eric Hanen, adjoint au maire délégué à la voirie. Une réflexion approfondie a donc été menée avec tous les acteurs, les élus délégués au commerce, au centre-ville et à l'urbanisme, Philippe Trinchez, Françoise Trousselle et Michel Foubert, les services techniques de la Ville, mais également les commerçants et associations de consommateurs pour mener à bien ce projet.

Créer un espace de rencontres

"Si l'idée de départ était de maintenir le nombre de places de stationnement existant, au fil des réunions, un autre projet s'est fait jour : libérer un maximum de places pour faciliter le flux des piétons à la fois en direction et en provenance de l'Hôtel de Ville et dégager la rue pour proposer un véritable espace de rencontre et d'animation" souligne l'élu.

"La mise en sens unique et la requalification de la voie en zone de rencontre limitée à 20km/h ont permis d'élargir au maximum les trottoirs, de supprimer les bordures et de limiter les zones de stationnement pour donner la priorité aux piétons, aux cyclistes et aux personnes à mobilité réduite".

Un projet ambitieux

"Dans ce projet de réaménagement, il fallait également tenir compte du Cloître, élément structurant de la rue Saint-Corneille qui accueillera prochainement un musée lapidaire, et assurer la continuité entre la rue Saint-Corneille et le futur centre commercial de la place du marché" précise Eric Hanen.

Les abords du Cloître Saint-Corneille, soit toute la zone de circulation entre l'Hôtel de Ville et la rue du Change ainsi que les trottoirs situés devant le cloître ont donc été aménagés en pavés et le bâtiment a été mis en lumière. Face au cloître, des passages en

pavés symbolisant l'emplacement de l'ancienne abbatale, ont été créés pour rejoindre la rue des Bonnetiers.

Sur la partie basse de la rue, entre la rue du Change et la rue d'Austerlitz, la chaussée et les places de parkings ont été réalisées en enrobé et les trottoirs en asphalte grenailé de couleur beige, l'ensemble des matériaux ayant été choisi en accord avec l'Architecte des Bâtiments de France.

Un alignement d'arbres avait également été envisagé côté cloître, mais compte tenu des conduites de gaz situées sous les trottoirs, seuls des arbustes en bacs ont pu être installés.

"En termes de réalisation, il s'agissait d'un projet audacieux car la grande majorité des travaux a été effectuée entre le 20 juin et le 5 septembre. Notre pari n'a pu être gagné qu'avec la ténacité des services et des entreprises qui ont travaillé sur le projet et grâce à la bienveillance des commerçants que nous tenions régulièrement informés du phasage des travaux" souligne l'adjoint à la voirie.

Touche finale du projet, le pignon situé en haut de la rue Saint-Corneille sera prochainement recouvert d'une fresque en trompe-l'œil en prolongement naturel de rosiers plantés au pied.

Privilégier l'animation en centre-ville

Tous ces aménagements ont été pensés de façon à permettre le retour des marchés alimentaire et non alimentaire deux fois par semaine, les mercredis et samedis matins, sur l'ensemble de la rue Saint-Corneille, place Saint-Clément et rue du Change.

Rendre le centre-ville plus dynamique a été aussi au cœur des préoccupations. Déjà les cafés donnant sur la rue bénéficient de terrasses élargies et la boutique "Cavavin" proposera prochainement des dégustations sur le domaine public.

Plusieurs fois dans l'année, la rue Saint-Corneille qui a été entièrement sonorisée,

sera transformée en zone piétonne pour permettre des manifestations et animations ponctuelles.

Pour favoriser la flânerie des piétons, les bus des lignes 3/4 et 5 desservent désormais cette nouvelle voie en direction de l'Hôtel de Ville, avec un arrêt face à la place Saint-Clément.

L'accès aux commerces est facilité grâce aux bornes de stationnement minute qui ont été ou vont être installées dans la partie centrale de la rue.

Outre les livraisons, elles permettent aux automobilistes de stationner gratuitement leur véhicule pour une durée limitée à 30 minutes.

Afin de ne pas réduire le nombre global de places de stationnement, de nouveaux emplacements ont été créés à proximité de la rue Saint-Corneille, rue du Change et place Saint-Antoine. ■

Quelques chiffres

Total TTC des aménagements réalisés : 1 480 700 euros

dont :

- Travaux de voirie comprenant la fourniture et la pose des revêtements de sols (asphalte grenailé de couleur beige, pavés, enrobés noirs), l'aménagement d'ouvrages d'assainissement, la pose de potelets amovibles et de la signalisation : 1 141 000 euros

- Eclairage public comprenant la mise en lumière du Cloître, l'alimentation des bornes destinées au marché, la sonorisation de la rue et la mise en place de fourreaux : 122 000 euros

- Espaces verts : 14 400 euros

- Maîtrise d'œuvre : 3 300 euros

- Remplacement des canalisations d'assainissement (financé par l'ARC) : 200 000 euros

La société Lyonnaise des Eaux a parallèlement réalisé des travaux de suppression des branchements plomb sur le réseau d'eau potable.



Le cloître, mis en lumière.

DOSSIER



Troupes qui défilent à l'occasion de la prise de commandement de la BA 110 Creil par le Colonel MILLE en août dernier.

CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE

Les bases de défense seront cette année à l'honneur. Présence des autorités militaires de la base de défense de Creil et aubades de la musique de l'Air seront au programme des cérémonies du 11 novembre.

Ce 94^{ème} anniversaire de l'Armistice sera aussi l'occasion d'écouter un discours prononcé par le général de Gaulle le 11 novembre 1942 à Londres : *"Rassemblement de la France combattante"*, et de commémorer le cinquantième de la réconciliation franco-allemande.

➤ **Les bases de défense : soutenir au mieux, autrement**



Casa CN235-300, avion de transport tactique.

“ Les bases de défense à l'honneur ”

La manœuvre de transformation des armées françaises et du ministère de la défense résulte d'une double démarche initiée en 2007 et visant, dans un contexte budgétaire contraint, à rationaliser le soutien d'une part, à réviser les contrats opérationnels d'autre part.

Tout en conduisant leurs opérations, les armées se sont ainsi transformées en profondeur, en procédant notamment à une réorganisation radicale, par la mutualisation et l'interarmement des fonctions d'administration et de soutien désormais structurées autour des bases de défense.

Celles-ci agissent dans une logique de proximité. Elles assurent et garantissent à toutes les unités, formations ou centres de la Défense dans un périmètre géographique donné, le soutien nécessaire à leurs activités.

Ce bouleversement a été anticipé dès 2009 par le lancement d'une phase expérimentale. Onze bases de défense ont ainsi été mises en place pour valider le concept, identifier ses limites et organiser les premières mutualisations. En 2010, 18 bases de défense "pilotes" ont contribué à définir précisément le modèle avant sa généralisation le 1^{er} janvier 2011. Aujourd'hui ce sont quelques 28 000 militaires et civils répartis au sein de 60 bases de défense qui soutiennent plus de 3 000 organismes regroupant 300 000 personnes.

Avec une nouvelle organisation du soutien, de nouveaux outils de travail et de nouvelles procédures, les bases de défense font désormais partie du quotidien de la défense.

La base de défense est commandée par un chef militaire, le Commandant de la base de défense – véritable point clé de la réforme – qui coordonne l'action de tous les soutiens, les soutiens communs sur lesquels il a autorité hiérarchique, et les soutiens spécialisés qui relèvent d'autres autorités organiques comme le secrétariat général pour l'administration (SGA), la direction des réseaux d'infrastructure (DIRISI), du service d'infrastructure (SID), du service de santé des armées (SSA).

En dépit du changement considérable qu'elles engendrent, les bases de défense ont réussi d'emblée à assurer un soutien sans rupture, aussi bien au profit des missions opérationnelles des forces qu'en matière de soutien commun de proximité, pour l'ensemble du ministère.

Deux mois après leur création, elles ont contribué au soutien ininterrompu des forces engagées dans l'opération Harmattan en Libye, tout en maintenant leur participation en Afghanistan et en Côte d'Ivoire. Les armées ont engagé jusqu'à 13 000 hommes en opération cette même année dont 1 250 militaires provenant des groupements de soutien des bases de défense.

Les bases de défense sont encore jeunes, très jeunes mais elles confirment déjà les choix qui ont été faits avec les acteurs de terrain, celui d'un soutien plus professionnalisé au contact des forces, d'une mutualisation pragmatique et d'une relation de service fondée sur un dialogue de qualité entre souteneurs et soutenus.

A une vocation aéronautique historique marquée par le site de Creil sont venues s'agréger de nouvelles missions, issues des enseignements de la guerre du Golfe et de la fin de la guerre froide en 1990. Retenue comme base expérimentale dès 2009, la base de défense de Creil regroupe désormais près de 3 500 personnes. Elle assure le soutien de plus de 31 sites répartis sur six départements.

Les évolutions récentes de la base consistent en la prise en charge des sites de Compiègne, de Senlis, d'Amiens et de Pontoise, la densification de l'activité du site de Creil avec l'arrivée en 2011 de l'escadron de transport "Ventoux" en provenance de Mont de Marsan ou du détachement interarmées du transit aéroportuaire parisien en provenance de Dugny ; l'installation du Centre du Service National Picardie sur le site de Creil à l'automne 2012. ■



Musique de l'Air.

Cérémonies du 11 novembre



Kader Arif, Ministre délégué auprès du Ministre de la Défense, chargé des Anciens Combattants, présidera les cérémonies du 11 novembre.

9h : Messe en l'Eglise Saint-Jacques célébrée par Monseigneur Jacques Benoît-Gonnin. Dépôt de gerbe à la Stèle Paul Cosyns puis dépôt de gerbe à la Stèle Jouve Senez.

10h : Cérémonie au Monument aux Morts, place Saint-Jacques - Lecture d'un texte par un jeune de l'Epide et un élève de Compiègne. Dépôt de gerbes puis Marseillaise interprétée par les élèves de l'Epide.

10h45 : Service religieux au Centre Culturel Musulman.

11h15 : Cérémonie au Monument des Alsaciens-Lorrains.

11h30 : Service religieux à la Maison Communautaire Israélite.

14h00 : Clairière de l'Armistice, mise en place des Troupes, des Associations Patriotiques, des Anciens Combattants avec leurs drapeaux, des

Médaillés militaires et des Sapeurs-Pompiers puis des scolaires.

14h25 : Descente de l'Allée Triomphale et dépôt de gerbe devant le Monument du Maréchal Foch par les Associations Patriotiques.

15h00 : Arrivée à la Clairière de l'Armistice de Kader Arif, Ministre délégué auprès du Ministre de la Défense, chargé des Anciens Combattants, accompagné des autorités. Revue des troupes. Remise de la Légion d'honneur au Lieutenant-colonel Legros.

15h10 : Présentation de la Cérémonie et évocation historique portant sur les bases de défense.

15h25 : Lecture d'un texte sur le premier conflit mondial par le Général de Percin, Président de l'association "Mémorial de la Clairière de l'Armistice". Projection du discours du Général de Gaulle à l'Albert Hall de Londres, le 11 novembre 1942.

15h50 : Le ministre accompagné de Monsieur le Sénateur-Maire et de Monsieur le Président de l'association "Mémorial de la Clairière de l'Armistice" se rendent à la Dalle Sacrée. Ravivage de la flamme et dépôt de gerbe. Sonnerie "aux Morts" suivie d'une minute de silence puis de la Marseillaise chantée par les enfants de Compiègne. Sonneries du cessez-le-feu.

16h00 : Lecture d'un texte par deux enfants et message de paix par Volker Schlöndorff, invité d'honneur du Festival du Film de Compiègne, suivis des allocutions. Salut des drapeaux des Anciens Combattants, signature du Livre d'Or par les autorités officielles au Wagon de l'Armistice.

16h45 : Cérémonie au Monument des Déportés à Royallieu. Dépôt de gerbe par la Haute Autorité.

Navettes

Des navettes sont assurées au départ de Compiègne pour se rendre à la Clairière. Départ à 13h30 Place du Château, Parkings d'Intermarché et du Centre de rencontres de la Victoire avec arrêt au Cimetière nord à 13h40. Rendez-vous conseillé à 13h15. Rens. au 03 44 40 72 48

"ECOVISION"
OFFRE à -50% !

valable à partir du 1^{er} Septembre 2012,
 jusqu'au 31/07/2013,

pour tout achat d'une monture
"TENDANCES"
 et 2 verres **"GÉNÉRIQUES"**

Les secrets d'une bonne vue à moitié prix !

42 bis, rue de Paris - 60200 Compiègne
 Tél. : 03 44 20 13 36 - www.optique-tournant.fr

OPTIQUE TOURNANT
 COMPIÈGNE

Béatrice Coiffure
 Visagiste

à domicile - 06 72 98 87 93
 homme - femme - enfant

Coupe Brushing
Coiffures pour cérémonie
Mèches / Balayages
Coloration

Professionnelle expérimentée



RS Riche & Sébastien
 MATÉRIELS ET FOURNITURES POUR L'INDUSTRIE ET LE BATIMENT



157, rue de la République - 60280 CLAIROIX
 ☎ 03 44 90 47 47 - Fax 03 44 90 47 49
 E-mail : contact@riche-et-sebastien.fr

Notre salle d'exposition
"Au Fil de l'Eau"

Nos horaires d'ouverture
 du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h45 à 17h30
 le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h45 à 16h30

NOUVEAU à COMPIÈGNE
 EN BORDURE DE L'OISE

Les Villas du Pont Neuf
 DU STUDIO AU 5 PIÈCES

32 logements articulés sur 2 bâtiments

Une agréable architecture classique dans le respect de l'esprit compiégnois

RENSEIGNEMENTS
0800 734 734
 Appel gratuit depuis un poste fixe
www.eiffage-immobilier.fr

CONSTRUCTEUR-PROMOTEUR,
 un double talent à vos côtés

EIFFAGE
 IMMOBILIER
 PICARDIE



LES SABLONS

Un nouveau quartier résidentiel voit le jour

Située sur l'ancien site de la polyclinique Saint-Côme, la résidence des Allées de l'Impératrice a été inaugurée après deux ans de travaux. Un habitat de qualité qui allie une architecture à la fois traditionnelle et contemporaine.



Philippe Marini, sénateur-maire de Compiègne, Lucien Degauchy, député de l'Oise et Michel Gostoli, président d'Eiffage Construction, inaugurent la résidence des Allées de l'Impératrice ainsi que les voies qui la desservent désormais, la rue de Vianden et le square Michel Mahieux.

La résidence comprend 108 appartements répartis en quatre bâtiments et 12 maisons individuelles. Réalisé par la société de promotion Eiffage Immobilier Picardie sur une surface de 10 260 m², cet ensemble a été conçu par l'architecte compiégnais Bernard Owczarczak : "Le caractère traditionnel du site nous a conduit à imaginer une architecture aux lignes classiques avec un traitement résolument contemporain. Le

choix de beaux matériaux pérennes vient renforcer l'atmosphère de qualité et de confort qui se dégage de cet ensemble résidentiel".

Des loggias permettent en effet de donner aux appartements une large ouverture sur l'extérieur et de capter la lumière pour le plus grand confort des résidents. Un soin particulier a été apporté aux halls d'entrée des résidences. Spacieux et réalisés avec

des matériaux haut de gamme, chacun recèle le monogramme de l'Impératrice Eugénie et évoque, par une fresque de grande dimension, un invité prestigieux des Séries de Compiègne : Louis Pasteur, Alexandre Dumas fils, Giuseppe Verdi ou encore Eugène Delacroix ont ainsi repris vie sous le pinceau de Joss Blanchard, artiste peintre, et donné leur nom aux différents bâtiments de la résidence.

Les aménagements extérieurs ont aussi fait

l'objet de toutes les attentions : plantations d'arbres et arbustes de belle taille, éclairage de style et grilles de caractère donnent une touche finale à l'ensemble.

Ce nouveau quartier résidentiel est désormais desservi par deux nouvelles voies, la rue de Vianden (Luxembourg), ville jumelle de Compiègne, et le square Michel Mahieux, dédié à celui qui fut élu municipal durant 36 années, maire-adjoint et vice-président du Conseil général de l'Oise. ■



Un habitat de qualité qui allie modernité et tradition.

GoCooon In Les cuisines à vivre

hardy inside

NOVY SIEMENS

Roblin

MEUBLES ET CREATIONS DE CUISINE

7, rue Jeanne d'Arc - 60200 COMPIEGNE - Tél. : 03 44 86 32 09 - Fax : 03 44 86 31 16

Miele BOSCH FRANKE GAGGENAU

Décor de Charme
By Charlotte RUGGIERI

Objets et mobiliers de décoration
anciens et contemporains
Confection d'ameublement
Réfection de siège
Patine à la demande

Ouvert du jeudi au dimanche
toute l'année de 14h à 19 h

36 rue de Fauville - 60280 Bienville

Port. : 06 42 22 98 72

www.decor-de-charme.com

noël

La Guide des Orfèvres

Rampazzo
Bijouterie - Joaillerie
Compiègne

Simply Market COMPIÈGNE

ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 21h,
le dimanche de 9h à 12h45.

Livraison gratuite à partir de 76 € d'achat*

*Voir conditions en magasin.



Plus proche de vous

SIMPLY
MARKET



MAISON OU APPARTEMENT ? À COMPIÈGNE VOUS AVEZ LE CHOIX !

ALLÉE ROYALLIEU

MAISON 3 CHAMBRES
à partir de **187 887 €⁽¹⁾**
(lot n°2 - 75.70 m² - prix en TVA 7%⁽²⁾)
stationnement compris

TVA RÉDUITE
7%
ZONE ANRU

BBC
Bâtiment Bas Carbone

- Maisons 3 et 4 chambres
- Au cœur de Royallieu-Village
- Proche de l'Université, des commerces et des services

RÉSIDENCE ROYALLIEU

APPARTEMENT 3 PIÈCES
à partir de **174 286 €⁽¹⁾**
(lot n° A01 - 60.22 m² - prix en TVA 7%⁽²⁾)
stationnement compris

TVA RÉDUITE
7%
ZONE ANRU

BBC
Bâtiment Bas Carbone

- Appartements 3 et 4 pièces
- Architecture s'intégrant parfaitement à l'environnement
- Au cœur d'un espace paysager soigné



Pour tout renseignement
0800 48 47 46

www.nexity.fr

ESPACE DE VENTE
Avenue des Martyrs de la Liberté
(Parking face à la Clinique Saint-Côme)
60200 COMPIÈGNE
Sur RDV durant le mois d'août

Dps Monébak - Siret 294 294 244 00011 - Document et illustrations non contractuels. RCS Houblain - Yvelines B 280 263 024 631 Avenue de la République 91 200 Morsy au Grand FRANCE, SAS au capital de 38 000€, (1) Maison 3 chambres lot n°2 - 75.70 m² Appartement 2 pièces lot n°203 - 43.08 m² Prix valeur en TVA 7% au 10/01/2012, dans la limite des stocks disponibles. *Programme en cours de finalisation. **Taux de TVA réduit à 5.5%, applicable à la signature de l'acte authentique de vente pour les ventes d'immeubles au sens de l'article 11 du I de l'article 278 du Code Général des Impôts, à usage de résidence principale, destinée à des personnes physiques dont les ressources à la date de signature de l'acte de vente ou du contrat préliminaire ou, à défaut, à la date du contrat de vente ou du contrat ayant permis la construction de l'immeuble ne dépassent pas les plafonds prévus à la première phrase du huitième alinéa de l'article L. 411-2 du Code de la Construction et de l'habitation et dans des quartiers favorisant l'objet d'une convention prévue à l'article 10 de la loi n° 2003-710 du 1er août 2003 relative au logement et à une distance de moins de 500 mètres de la limite de ces quartiers.

EXPRESSION LIBRE

MAJORITÉ

Mensonges



Le budget pour 2013 présenté par le gouvernement le 28 septembre est extrêmement préoccupant pour les Français, et de plus sa présentation n'est pas sincère ; au cours de la campagne, Sarkozy parlait de mensonges...eh bien nous y sommes !

Le coup de com' selon lequel 9 Français sur 10 ne seraient pas concernés par les hausses d'impôt est une supercherie.

Le Premier Ministre nous prend tous pour des imbéciles lorsqu'il affirme que seuls les 10% des Français les plus riches seront mis à contribution : il suffit en effet de regarder quelques mesures applicables dès le 1^{er} janvier 2013 ←x-apple-data-detectors://1→ pour voir que tous les contribuables seront touchés :

- 16 millions de foyers fiscaux seront concernés par la hausse de l'impôt sur le revenu directement liée au gel du barème
- 9 millions de salariés sont impactés par la taxation des heures supplémentaires ;
- Tous les salariés sont touchés par l'augmentation des cotisations sociales qui finance le retour partiel à la retraite à 60 ans
- Tous les Français qui ont une télévision sont concernés par l'augmentation de la redevance "télé" ;
- Tous les retraités imposables vont être affectés par la hausse annoncée de 0,15% de la contribution de solidarité pour l'auto-nomie.

Qui peut croire un instant que les classes moyennes et populaires vont être épargnées par ce coup de matraque fiscal sans précédent ? Soutenir l'inverse est un mensonge intolérable envers les Français, et ce d'autant que se prépare une hausse de la CSG.

En outre, le chiffre de 30 milliards à trouver pour respecter l'objectif de 3% de déficit en 2013 est largement sous-estimé : François Hollande table sur une croissance de 0,8% quand le consensus des experts la situe à 0,3% et un 0,5 point de croissance en moins, c'est 5 milliards à trouver en plus !!

La préférence donnée à l'augmentation de l'impôt et de la dépense publique plutôt qu'à la baisse des coûts de production par une réduction des charges salariales est une stratégie vouée à l'échec.

L'Allemagne a fait exactement le contraire au début des années 2000...et on en connaît le résultat.

Dès juillet, et par idéologie, la gauche a alourdi le coût du travail : hausse des cotisations retraite et de la fiscalité sur l'épargne salariale, taxation des heures supplémentaires, suppression de la fiscalité anti-délocalisation, hausse du Smic, etc...

Toujours par idéologie, elle a entrepris dès son arrivée un détricotage systématique des réformes faites sous l'égide de Sarkozy : on vient d'apprendre qu'elle s'attelait maintenant à l'annulation de la révision générale des politiques publiques initiée par Eric Woerth afin de réduire la dépense publique. Encore par idéologie, en septembre, cette même gauche augmente de 10 milliards les impôts sur les entreprises, ce qui est l'équivalent de 25% de l'impôt sur les sociétés. Cette politique va casser ce qu'il nous reste de croissance et ne nous permettra pas d'atteindre l'équilibre budgétaire.

Malheureusement, avec une telle stratégie, on connaît le résultat à l'avance : les objectifs de réduction des déficits ne seront pas atteints et la courbe du chômage ne sera pas inversée. Les effets de manche et les gesticulations de Monsieur MONTEBOURG devant les salariés d'ARCELOR MITTAL n'y pourront rien, les discours lénifiants de Monsieur AYRAULT non plus.

Eric Hanen

Adjoint au Maire délégué à la Voirie

Un cap Monsieur le président !



"Moi, Président, je...". Tels étaient les propos de celui qui allait devenir le premier des Français. Une déclaration empreinte de détermination, d'envie, de conviction.

Pour convaincre, il s'appuie sur 60 propositions. Un programme, me direz-vous. Non, une idéologie n'appartenant qu'à cette gauche anachronique ! En effet, il nous promet un ré-enchantement, nous faire rêver à nouveau...

Une éducation égalitaire, une jeunesse mieux considérée, plus de justice, plus de santé, moins de chômage et plus de croissance !

Hélas, pour seul programme, le Président adopte un détricotage systématique de ce que fut à ses yeux le Sarkozysme ! Est-ce là, Monsieur le Président le rêve que vous nous proposez de partager ?

Heures supplémentaires, auto-entrepreneurs, RGPP pour le non remplacement d'un départ de fonctionnaire sur deux à la retraite, règle d'or etc. Autant de mesures qui ont permis à certains de mieux vivre et à la France de mieux faire face à la crise que ses voisins d'Europe.

Par pure idéologie, vous démontez. Sans pour autant respecter vos engagements. Vous allez de renoncement en renoncement : cumul des mandats, droit de vote des étrangers, hausse d'impôts, confiscation des richesses...

Vous appliquez une politique d'austérité sans en prononcer le nom, car, en effet, vous nous promettiez la croissance ! Non remplacement de deux fonctionnaires sur

trois, nouvelles tranches d'impôts, gel des barèmes et du point indiciaire...

Messieurs Dames du gouvernement, soyez rassurés : nos oreilles ne sont pas chastes et chaque jour, chacun et chacune des Français applique la rigueur dans son budget : compter quand on remplit son caddie ou son réservoir d'essence. Partir l'été ou l'hiver. Ou ni l'un ni l'autre. Penser à ce que nous léguerons à nos enfants...

Dépassez les clivages, admettez qu'il puisse exister un bon ouvrage de droite. Le traité budgétaire européen que vous conservez en l'état par exemple ! Votre communication et le "TSS" (Tout Sauf Sarko) a fonctionné et nous réalisons qu'en effet vous êtes différent de Nicolas Sarkozy.

Halte aux mesurette ! Trouvez les bons leviers. Nous ne voulons pas de ministres bonimenteurs qui ne font que s'indigner ou contester les plans sociaux comme des syndicalistes. Vous êtes au pouvoir, la France est rose, vous n'avez ni excuses ni temps à perdre.

Noël Mamère a dit " *une pensée pour celles et ceux qui ont voté socialiste, ils doivent s'être réveillés aujourd'hui avec la gueule de bois.*" Je le pense aussi. Toutefois, dans un devoir citoyen et républicain, et en tant qu'élu, je me dois de dépasser ce constat clivant et me battre aux côtés de la municipalité et de Philippe Marini dans l'intérêt d'une France forte et unie.

Abdelhalim Benzadi

Conseiller municipal Délégué
auprès de l'adjointe chargée de l'action sociale dans les quartiers pour l'insertion professionnelle

OPPOSITION

L'égalité, un principe républicain, pour l'école

L'année scolaire est bien entamée ; il s'agit d'une année de transition pour une refondation de l'école publique. L'éducation est au cœur des choix budgétaires du nouveau gouvernement et l'école primaire, la première des priorités tant les débuts de la scolarité sont essentiels pour la réussite de tous les élèves. Il faut une école qui se construise dans sa diversité, parmi les enfants et les adultes de conditions différentes, en vue d'une promotion collective. Il faut de l'imagination, de la confiance, des capacités d'analyse et des remises en question : une formation permanente. La formation, à commencer par la formation des enseignants, (supprimée par le précédent gouvernement), mais aussi la formation des acteurs des temps périscolaires, partenaires de la communauté éducative - surtout au moment où l'on parle de revoir les rythmes scolaires - est le vecteur essentiel. Ce propos liminaire nous conduit à analyser la situation sur Compiègne. Bien sûr l'organisation de l'école, les questions pédagogiques n'incombent pas à une ville. Mais il y a des choix qui lui appartiennent et qui ne sont pas toujours innocents.

Le délicat problème des dérogations

Pour cette rentrée scolaire, nous déplorons

deux fermetures de classes sur Compiègne pour les écoles élémentaires Philéas Lebesgue et Royallieu. Et l'analyse conduit à parler des dérogations à la sectorisation déterminée par le Conseil Municipal. On observe, en effet, une sorte de glissement de terrain des écoles périphériques vers celles du centre ville : 139 dérogations ont ainsi été accordées, en fin d'année scolaire, par Monsieur le Maire. Ces dérogations concernant principalement les inscriptions en Petite Section et Cours Préparatoire, on mesure, puisqu'une scolarité commencée se poursuit ensuite dans la même école, le déséquilibre engendré. Et surtout, pense-t-on aux écoles exsangues, aux incidences pédagogiques de ces dérogations sur la vie de ces écoles-là. Quoiqu'on en dise, l'hétérogénéité des élèves et la mixité sociale sont propices aux apprentissages. Bien sûr, ces phénomènes sont avant tout liés à des problèmes d'urbanisme et nous ne manquons jamais, quand de nouvelles constructions voient le jour, d'insister pour que, sur tout le territoire de Compiègne, on respecte ces principes d'équité, de solidarité, de transparence autrement dit : la mixité sociale. Et nous n'avons pas compris pourquoi, par exemple, dans le nouveau quartier de Royallieu

(ex 51^{ème} RI), plus hétérogène, il n'y ait pas d'écoles, pas plus d'ailleurs que d'équipements publics.

L'organisation du périscolaire

La restauration scolaire et l'accueil périscolaire (matin et soir) pour les maternelles fonctionnent pour chaque école. Quant à la restauration pour les écoles élémentaires dans chaque quartier, une de nos revendications récurrentes, la ville peine à mettre en place de nouveaux sites après la construction des centres Lebesgue et Robida.

Pour certains enfants, le périscolaire représente un fort pourcentage du temps de présence à l'école. Il est important que ces temps éducatifs à part entière soient bien pensés et intégrés dans l'espace éducatif proposé aux enfants et qu'ils soient encadrés par des animateurs professionnels, compétents et bien formés. Nous formulons deux vœux : leur donner des moyens financiers plus conséquents (comme aux écoles d'ailleurs quand on sait que l'allocation scolaire stagne aux alentours de 25 €/par élève pour les fournitures scolaires - livres compris) et y développer davantage de partenariats culturels.

L'école, un passeur culturel

Pour confirmer l'importance que nous donnons à cet éveil culturel pour les enfants, lors du dernier Conseil Municipal, nous nous sommes réjouis de voir apparaître pour cinq classes primaires, des CLEA (Contrat Local d'Education Artistique) ; une démarche concertée entre la Ville, l'Education nationale et la DRAC qui permet la construction de projets artistiques et culturels à destination d'élèves du 1^{er} degré. Ainsi, ces enfants-là auront la chance de fréquenter davantage les établissements culturels, de travailler avec des artistes, de vivre des expériences singulières, à notre avis, clés de la réussite scolaire. Pour une ville, c'est l'occasion de renforcer ses appareils culturels et cette mise en réseau des acteurs et des moyens constitue la base d'une démocratisation de la culture. Un bon départ pour une réflexion générale pour que chaque projet d'école puisse revêtir une dimension culturelle.

L'égalité des chances, ça n'existe pas, ça n'existe pas... Et pourquoi pas ?

Frédéric Pysson, Solange Dumay,
Olivier Koval, Anne Serret,
Michel Fumagalli, Théodora Gomba-
Ballou, Jean Marc Iskin

VIE DES ENTREPRISES

Forum pour l'emploi

L'association *Le sourire d'un enfant illumine le monde* organise le 9^{ème} Forum pour l'Emploi sur le thème "A la rencontre des entreprises", le jeudi 22 novembre de 9h à 17h au Centre de rencontres de la Victoire.



L'objectif de ce forum organisé avec le soutien de la Ville de Compiègne et l'appui de l'Asdapa-Assado-Adomoise, Culligan, Adecco-Formation, ... est de favoriser le rapprochement des entreprises avec les demandeurs d'emploi.

Un espace de discussions sera réservé aux entreprises, centres de formation ou associations qui aimeraient faire connaître leurs activités.

L'inscription et la participation des entreprises et centres de formation au forum est gratuite.

L'AHSEIM mettra en place un atelier de recherche d'emploi. Avec l'aide d'Adecco-formation, l'association offrira une bourse de formation à un demandeur d'emploi. Les personnes en recherche d'emploi sont tenues d'apporter leur CV. L'entrée est libre et ouverte à tous.

L'AHSEIM exposera parallèlement des œuvres d'art réalisées par les jeunes de sa section du Congo qu'il sera possible d'acheter.

Renseignements auprès de l'association *Le sourire d'un enfant illumine le monde*, tél. 06 18 87 36 11 ou par email : ahseim@lesourireunenfant.org ■

L'A'actes remet ses trophées

Judi 22 novembre à 19h30 aura lieu la traditionnelle remise des trophées de l'A'actes, aux salles Saint-Nicolas. Un moment symbolique pour tous ceux qui voient ainsi leur parcours d'autodidacte récompensé.

"Cette remise des trophées marquera le 10^{ème} anniversaire de l'association" souligne le président Roger Fontaine. "Autour de valeurs communes, l'A'actes accompagne les plus motivés et valorise le parcours professionnel d'autodidactes compiégnais. Depuis la création de l'association, une cinquantaine de personnes ont ainsi été récompensées".

La soirée se déroulera cette année sous la présidence de Michel Meunier, président honoraire national du Centre des Jeunes Dirigeants (CJD).

Elle sera précédée d'une conférence-débat sur le thème : "L'être humain : la première richesse de toute entreprise ?". Entrée libre.

"Ce sera aussi l'occasion de clôturer la 3^{ème} édition des rendez-vous de l'apprentissage et de la formation continue - l'autre voie de la réussite scolaire et professionnelle, organisée par l'A'actes en étroite collaboration avec l'A3SC" précise Roger Fontaine. "Un bilan positif puisque le nombre d'écoles participant à ces ren-

dez-vous est en constante augmentation - 6 établissements en 2010, 9 en 2011 et 14 en 2012. L'enseignement professionnel se trouve non seulement valorisé auprès de l'opinion publique (accueil des nouvelles promotions, remises des diplômes en présence des familles et des entreprises partenaires, portes ouvertes), mais de plus les écoles se fédèrent pour réaliser des actions communes. Ainsi, la conférence-débat d'octobre dernier, sous l'autorité d'Elisabeth Laporte, directrice académique du Service de l'Education Nationale et de Philippe Koszyk, proviseur du lycée Mireille Grenet, a vu sur les stages en entreprises, la participation de 200 élèves du lycée Mireille Grenet et d'une quarantaine de participants - écoles, entreprises, familles - qui ont apporté leur témoignage".

Rens. au 06 07 54 91 50 ■

NB : A3SC : Association de Soutien Scolaire, Sciences et Cultures, animée par Akim BAHMED, Président.

Nouveaux commerces



La cave de Bacchus, 1 place de l'ancien hôpital.



Esthetic Center, 44 rue Jeanne d'Arc.

La Jeune Chambre Economique de Compiègne fête ses 40 ans

Durant 40 ans, la Jeune Chambre Economique s'est clairement définie comme initiatrice de projets tels que le Parcours du Cœur, la Foire aux Vins et aux Fromages, ou plus récemment le Salon de l'Enfance ou l'organisation de simulation d'entretiens d'embauche dans les lycées professionnels.

Résolument tournée vers l'avenir, l'association, formée de jeunes citoyens entrepreneurs, âgés de 18 à 40 ans, a souhaité marquer cet événement en s'interrogeant sur le devenir du Compiégnois dans les 10, 15, voire 40 années à venir.

Ainsi le samedi 10 novembre sera organisée une conférence sur le thème de la Prospective dans le Compiégnois, "Imaginons Demain ...".

Cette conférence, gratuite et ouverte à tout public, se déroulera à l'Espace Jean Legendre à 14h30 sous forme de table ronde.

Elle sera animée par Philippe Marini, Sénateur-Maire de Compiègne, Alain Storck, Président de l'UTC et Président de

Compiègne Pôle Technologique et Pascale Poupinot, Déléguée générale de l'agence d'urbanisme Oise - La Vallée et urbaniste.

Les intervenants présenteront les projets de développement du Compiégnois sur les thèmes de la recherche et de la formation, l'aménagement urbain, la culture et le tourisme et l'ouverture à l'international.

Et puisque ces questions nous concernent tous, cette conférence se veut également participative afin que les interrogations de chacun sur les perspectives d'évolution de notre ville et de notre région puissent trouver des réponses. ■

Contact : 40ans@jce-compiegne.org
Site internet : www.jce-compiegne.org

La bijouterie Legay couronnée



Une pièce de choix va trôner en bonne place dans les vitrines de la bijouterie Legay du 24 novembre au 1^{er} décembre. La couronne de Miss France y sera en effet exposée.

"C'est notre enseigne, les bijoux Julien d'Orcel, qui est aussi le partenaire privilégié de Miss France version Endemol, qui nous permet de recevoir cette couronne durant toute une semaine" explique le maître des lieux. Installée depuis deux générations dans la rue des Pâtisseries, la bijouterie Legay invite tous les admirateurs de Miss France à venir admirer ce rare diadème. Ce qui sera possible du mardi au vendredi de 9h à 12h15 et de 14h à 19 h. ■

"De Compiègne à Pierrefonds, architectures monumentales et singulières" vient de paraître



sident honoraire de la Société et Nathalie Mathian, maître de conférence en histoire de l'art moderne à l'université Lumière-Lyon 2.

Cet ouvrage retrace, par l'image et par le texte, l'histoire de Compiègne et de sa forêt, jusqu'à Pierrefonds, de l'Antiquité jusqu'à la seconde reconstruction de 1945, au travers de ses sites et de ses monuments. Il offre une iconographie inédite tirée des archives et des collections de la bibliothèque Saint-Corneille, du musée Antoine Vivenel de Compiègne et de la Bibliothèque nationale.

Fondé sur la confrontation des cartes, des plans, des dessins et de la restitution de paysages anciens par des aquarelles originales, accompagné de textes synthétiques, cet ouvrage éclaire de façon didactique la physionomie des lieux et des espaces publics.

Bien au-delà d'un guide touristique, c'est un ouvrage sur l'évolution de l'histoire urbaine de Compiègne, et une plongée dans un monde encore jamais vu de son histoire.

263 pages, 35 euros. En vente à l'Office de Tourisme de la Région de Compiègne et à la librairie des Signes. ■

La Société historique de Compiègne vient de publier "De Compiègne à Pierrefonds, architectures monumentales et singulières", un ouvrage co-écrit par Francis Martinuzzi, peintre et architecte, enseignant à l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Saint-Etienne, Eric Blanchegorge, conservateur en chef du patrimoine et président de la Société historique de Compiègne, François Callais, historien, pré-

VIE PRATIQUE

Le formulaire de demande de subvention est en ligne

Vous êtes une association et souhaitez obtenir une subvention de la part de la Ville de Compiègne pour financer votre fonctionnement ou une action spécifique. Retrouvez le formulaire de demande de subvention en ligne.

Le formulaire de demande de subvention pour l'année 2013 est disponible sur le site internet de la ville de Compiègne et téléchargeable à l'adresse suivante : <http://www.compiègne.fr/Associations.aspx> Les associations sportives affiliées à l'Office des Sports doivent utiliser le document dans lequel figure une annexe OSARC.

Celui-ci peut également être retiré sur demande en mairie auprès de la Direction des Affaires Financières. En l'absence de ce document, la Ville de Compiègne ne pourra pas enregistrer votre demande.

Le formulaire est à retourner dûment complété pour le lundi 19 novembre 2012 au plus tard à la Mairie de Compiègne - Affaires financières - Place de l'Hôtel de Ville - 60200 Compiègne.

Vous pouvez également l'envoyer par courriel à l'adresse suivante : contact-finances@mairie-compiegne.fr

A ce formulaire, devront être joints (par courrier ou courriel) un relevé d'identité bancaire (RIB) et le n° SIRET de l'association. Ces deux documents sont obligatoires et permettent d'effectuer le versement éventuel de la subvention. ■

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

Vous êtes propriétaire de votre logement et vous avez un projet de travaux d'amélioration : chauffage, isolation, sanitaires, couverture...?

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat en cours entre dans sa dernière année (jusqu'au 31 juillet 2013) !

Si vous souhaitez bénéficier d'une expertise gratuite et des aides financières proposées par l'ARC, venez vite vous renseigner auprès du Centre d'Amélioration du Logement au 03 44 86 09 27 ou sur RDV au 14, rue d'Amiens, 60200 Compiègne (près de la gare). ■

BRÈVES

• Concours des maisons et balcons fleuris

La remise des prix aura lieu le dimanche 4 novembre à 15h à la chapelle Saint-Nicolas (Entrée rue Saint-Nicolas). Tous les inscrits seront récompensés.

• Société pour la Protection de la Forêt de Compiègne

L'assemblée générale de la Société pour la Protection de la Forêt de Compiègne, aura lieu le vendredi 16 novembre à 17h à l'Institut Charles Quentin à Pierrefonds. Elle sera suivie d'une conférence de Monsieur Barthod, Ingénieur Général des Ponts, des Eaux et des Forêts.

• Collectes de sang

Prochaines collectes : le mercredi 14 novembre de 14h à 19h et le samedi 24 novembre de 8h30 à 12h, dans les salles annexes 2 et 3 de l'Hôtel de Ville, 2 rue de la Surveillance. Rens. au 03 44 85 25 08.

• Pharmacies de garde : 3237

• Smur : 15

• Démolition de l'ancien barrage de Venette



Après la mise en service du nouveau barrage de Venette en 2011, VNF réalise les derniers travaux d'aménagement sur ce site. Ainsi, l'ancien barrage Derôme datant des années 1910 est en cours de démolition.

Ces travaux marquent l'achèvement du Programme interrégional d'aménagement de l'Oise, cofinancé par l'Etat, VNF et les collectivités locales. Ce programme aura permis la modernisation de l'ensemble des ouvrages de navigation sur les 100 km de rivière navigable entre Compiègne et Andrésy : 7 barrages reconstruits et équipés de passes à poissons à Venette, Boran, Pontoise, Verberie, Sarron, Isle Adam, Creil et 14 écluses modernisées sur l'Oise.

Permanences

Lucien Degauchy, député de Compiègne-sud, tient ses permanences le lundi de 16h30 à 17h30 au centre de rencontres de la Victoire et de 18h15 à 19h au centre social, rue du Docteur Roux, le mercredi de 9h à 12h à l'Hôtel de Ville, le samedi de 9h à 10h à l'Hôtel de Ville et de 11h à 12h, au local du Puy d'Orléans au Clos des Roses, avenue du Général Weygand. ■

Ménage - Repassage à domicile

C'est propre, c'est net, c'est Shiva.

Nouveau à Compiègne

À partir de 20€/h, soit

10€/h*

après réduction d'impôt

shiva

LES SPÉCIALISTES DE L'IMPECCABLE

PRESTATIONS PONCTUELLES

GRAND NETTOYAGE

Grandes OCCASIONS

MÉNAGE • REPASSAGE • GRAND NETTOYAGE • GRANDES OCCASIONS

Shiva Compiègne - 5, rue de Pierrefonds - 03 44 30 84 28 - www.shiva.fr

S.M.A.T. DPMH - RCS Compiègne 735 142 302 - Plus d'infos réduction d'impôt, à partir de 1000€ de travaux réalisés dans les locaux professionnels par l'art. 109 - Propriété de l'Etat - Seul titulaire de l'autorisation de la Préfecture

LITSALONS

Centre REGIONAL DE LA LITERIE

-30%

sur grandes marques literie*

LIVRAISON dans toute la France

Heures d'ouverture : du mardi au samedi de 10h à 12h et de 14 à 19h - Le lundi après-midi de 14h à 19h

Livraison sur toute la France

1, rue Notre Dame de Bon-secours (centre ville de Compiègne-face parking Bouvines) - COMPIEGNE - 03 44 20 62 62

*selon disponibilité en magasin

ACTUALITÉ

Compiègne fait son cirque 23 novembre 2012- 6 janvier 2013



Pour fêter Noël, la Ville de Compiègne fait son cirque !

Trois cirques en ville entre le 23 novembre et le 24 décembre invitent petits et grands à se retrouver sous le chapiteau du rire et de l'émerveillement : le Grand cirque sur l'eau de Medrano au Rond Royal (les 23, 24 et 25 novembre), le cirque Star au Parc de Songeons (pour les enfants des écoles et des centres aérés) et les mercredis, samedis et dimanches avant Noël, l'Ecole du cirque de Compiègne s'installe Place Saint-Jacques (les 15, 16, 19, 21, 22, 23 et 24 décembre à 15h et à 17h sauf 22 décembre, chants de Noël par le Cèdre Marie-Louise, de 15h à 16h)

Mais ce n'est pas tout ! il y aura aussi une exposition de maquettes et d'objets du cirque, de ses origines à nos jours, à l'Espace culturel Saint-Pierre des Minimes (24 novembre - 6 janvier), une grande parade en ville, le samedi 24 novembre à 17h, une soirée ciné-clep à la bibliothèque Saint-Corneille autour de Lola Montès de Max Ophüls le 11 décembre à 20h, des ateliers de maquillage-clown pour les enfants ... découvrez le détail de ces divertissements gratuits pour la plupart, dans le supplément encarté, *Le Picantin*. ■

Palais de Compiègne : Le musée national de la Voiture et du Tourisme, en visite libre



Phaéton Panhard et Levasor.

Une collection exceptionnelle de véhicules permet de suivre les pas des touristes d'autrefois : des chaises à porteurs aux traîneaux, en passant par les cycles, les automobiles, sans oublier les accessoires de voyage (guides, cartes, costumes et bagages).

Du 1^{er} novembre au 31 mars, visite libre de 16h15 à 18h les vendredis, dimanches et lundis (dernière admission à 17h15)
Tarif : 6,50 euros par personne / gratuit pour les moins de 26 ans.

Co-directeur de la publication : Philippe Marini - Co-directeur de la publication : Françoise Trousselle
Réalisation : Service communication (ville de Compiègne) - Couverture : Jean-Pierre GILSON
Impression : Imprimerie de Compiègne - Régie publicitaire : ESER - tél. 01 48 12 00 20
Hôtel de Ville - BP 30009 - 60321 Compiègne
www.compiègne.fr

MEUBLES | SALONS | LITÉRIES | DÉCORATIONS
RUGGERI
CRÉATEUR D'AMBIANCES
DEPUIS 1946

3^e Festival
de la *Décoration*

DU LUNDI 12 NOVEMBRE AU SAMEDI 1^{ER} DÉCEMBRE 2012
Conditions spéciales en magasin



RELOOKING DE VOTRE INTÉRIEUR
Conseils à domicile, vente,
suivi de chantier par nos soins

En partenariat avec 
Le vendredi 16 novembre après-midi
en présence de Bérénice décoratrice d'intérieur

41 rue Notre Dame de Bon Secours
60200 Compiègne
Tél. 03 44 20 11 61 - www.ruggeri.fr

ouvert le lundi 14h30 - 19h,
du mardi au samedi
10h-12h et 14h-19h



Entreprise Picy

Entreprise Générale de Bâtiment
Particuliers et Entreprises

Doublage - Isolation - Pose de fenêtres - Pose de sols
Maçonnerie - Electricité - Plomberie - Assainissement
Conseils et Suivi de chantier

LA SOLUTION POUR VOS TRAVAUX

24, rue Senlis à Compiègne
03 44 85 66 12 etspicy@wanadoo.fr

 **AMBULANCES DHINAUT**

NOUVEAU



ZAC de Mercières
6 chemin d'Armancourt
60200 COMPIEGNE
03 44 90 24 19

Pour tout transport sanitaire 7j/7 - 24h/24